

Octobre 2008



| |
|---|
| COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST (COPACO) Treizième Réunion |
| COMITÉ DES PÊCHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES Dixième Réunion |
| Cartagena de Indias, Colombie, du 21 au 24 octobre 2008 |
| ATELIER RÉGIONAL SUR LE MÉROU RAYÉ |
| Cartagena de Indias, Colombie, du 20 au 21 octobre 2008 |
| NOTE D'INFORMATION |

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

1. La Treizième Réunion de la Commission des Pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et la Dixième Réunion du Comité des Pêches de la COPACO pour les Petites Antilles se tiendront à l'**Hôtel Caribe**, Cartagena de Indias, Colombie, du 21 au 24 octobre 2008. La réunion commencera le mardi 21 octobre à 14h00 et sera suivie de la cérémonie d'ouverture prévue à 18h00.
2. Sauf décision contraire de la réunion, l'horaire de travail proposé pour les réunions sera de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

LANGUES DE TRAVAIL

3. Les réunions se dérouleront en anglais, français et espagnol. Les documents seront également fournis en anglais, français et espagnol.

DOCUMENTS

4. Les documents de la réunion seront régulièrement mis en ligne sur le site Internet de la COPACO, au fur et à mesure de leur sortie. Les participants n'ayant pas accès au site Internet peuvent informer le Bureau sous-régional de la FAO afin que les documents leur soient transmis par voie électronique. Veuillez consulter la Page d'accueil du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO www.fao.org/fi, cliquer sur «Organes de pêche régionaux», puis sur «COPACO» et visiter la section consacrée aux réunions.
5. Les participants sont priés de bien vouloir se rendre aux réunions munis des documents de référence car aucun exemplaire ne sera fourni sur place.

CORRESPONDANCE

6. Toute la correspondance relative aux réunions doit être adressée:

Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes (SLC)

2nd Floor, United Nations House
Marine Gardens
Hastings, Christ Church BB 11000/
P.O. Box 631-C
Bridgetown, Barbade
Tél.: (246) 426-7110/11
Fax: (246) 427-6075

M. Bisessar Chakalall

Fonctionnaire principal des pêches/Secrétaire de la COPACO

Courriel: Bisessar.Chakalall@fao.org

OU

Mme. Sonya Thompson

Secrétaire

Courriel: Sonya.Thompson@fao.org

FORMALITÉS D'ENTRÉE EN COLOMBIE

7. Les participants doivent être munis d'un passeport valide et d'un billet retour. Ils doivent se renseigner auprès du Ministère des Affaires Etrangères de leur pays pour vérifier s'ils doivent solliciter un visa pour se rendre en Colombie. Après consultation rapide d'un site Internet, il semblerait que les ressortissants de la plupart des pays membres de la COPACO peuvent se rendre en Colombie sans besoin de visa. Pour de plus amples informations, visitez les sites Internet suivants: www.learn4good.com/travel/colombia Visa.htm et www.colombianconsulate.co.uk/main.html

8. Aucun vaccin en particulier n'est exigé pour se rendre en Colombie. Toutefois, le gouvernement colombien recommande aux voyageurs envisageant de visiter certains sites endémiques de se vacciner contre la fièvre jaune.

DEVISES ET SERVICES BANCAIRES

9. La monnaie locale de la Colombie est le peso. Le taux de change, qui est variable, est d'environ 1.600 pesos colombiens pour US\$1. Les principales cartes de crédit internationales sont généralement acceptées et il y a de nombreux distributeurs automatiques de billets (DAB). L'horaire d'ouverture des banques est de 9h00 à 15h30.

TRANSFERTS DEPUIS ET VERS L'AÉROPORT

10. Des taxis sont disponibles à la sortie de l'aéroport. Pour référence, le coût du trajet en taxi de l'aéroport international de Cartagena, le Rafael Nuñez, jusqu'à l'avenue San Martin, où se trouve la plupart des hôtels est d'environ 14,900 pesos (soit environ US\$10).

11. Les participants le souhaitant peuvent être accueillis à l'aéroport et conduits vers leur hôtel à condition de transmettre leur date, heure d'arrivée et numéro de vol à l'Officier de Liaison National au moins une semaine à l'avance.

12. Les participants doivent tenir compte de l'existence d'une taxe d'embarquement de l'aéroport de US\$33. Toutefois, les personnes entrant en Colombie comme touristes peuvent être exemptées du paiement de cette taxe.

13. Au moment d'organiser leur voyage, les participants doivent vérifier si la taxe d'aéroport d'environ US\$45 est comprise dans le prix du billet d'avion. Si ce n'est pas le cas, les participants devront s'acquitter du paiement de cette taxe en quittant l'aéroport international El Dorado.

INSCRIPTION ET CÉRÉMONIE INAUGURALE

14. L'inscription à la réunion aura lieu le lundi 20 octobre (**après-midi**) et le mardi 21 octobre (**matin**) à l'**Hôtel Caribe**. La réunion commencera le mardi 21 octobre à 14h00 et sera suivie de la cérémonie d'ouverture prévue à 18h00.

ÉLECTRICITÉ

15. L'électricité en Colombie est de 110 volts et de 60 hertz.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

16. L'**Hôtel Caribe**, où aura lieu la réunion, propose un tarif préférentiel de \$278.000 pesos par nuit pour une chambre simple et pour une chambre double. Ces tarifs comprennent un cocktail de bienvenue et les petits-déjeuners buffet. Toutefois, ces tarifs sont soumis à une taxe de sécurité de l'hôtel de \$4.000 pesos par nuit et par personne. Les étrangers sont exempts d'une taxe gouvernementale de 10%.

Hotel Caribe

Cartagena de Indias

Bocagrande Cra. 1a. No. 2-87

Tels: (+57 5) 6650155/6650131

Fax: (+57 5) 6654970/6657707

E-mail: mercadeo@hotelcaribe.com

Web: www.hotelcaribe.com

Contact: Neira Lenis Ustate Arregoces

17. Les participants peuvent également choisir d'autres hôtels situés à proximité (3 à 10 minutes à pied). Quelques hôtels proposent des tarifs comprenant les petits-déjeuners et les taxes:

| Hôtel | Contact | Tarif chambre simple par personne (en pesos) | Tarif chambre double par personne (en pesos) |
|--|--|--|---|
| San Martin Hotel Bocagrande Cra.2 No. 8-164 35 rooms Contact: Carlos Sanchez Ramirez | Tels: (+57 5) 6654631/6654142/6656884 Fax: (+57 5) 6654631 Courriel: hotelsanmartincartagena@hotmail.com Web: www.hotelsanmartincartagena.com | 132.000 Petit déjeuner et les taxes sont compris | 154.000 Petit déjeuner et les taxes sont compris |
| Hotel Charlotte Bocagrande, Av. San Martín No. 7-126 34 rooms Contact: Hector Carrillo | Tels: (+ 57 1) 6659298/6659365/6654080/6659201 Courriel: cartagena@hotelescharlotte.com Web : www.hotelescharlotte.com | 155.000 176.900 (Corp. rate) Petit déjeuner et les taxes sont compris | 175.000/ 205.000 199.800 (Corp. rate) Petit déjeuner et les taxes sont compris |
| Hotel Playa Frente al Mar Av. San Martín No. 4-87-Bocagrande 80 rooms Contact: Paula Andrea Villadiego | Tels: (+57 5) 6650552/ 6650112/ 6650593 Fax: (+57 5) 665 0036 Courriel: reservas@cartagenahotelplaya.com | 89.000 101.000 | 125.000 143.000 |
| El Dorado Hotel (Torre Andres) Bocagrande Av. San Martín No. 4-41 | Tels: (57) 5 6656222/6550272/6650211 Fax: (57) 5 6656228/6656225 | 169.000 | 119.000 |

| | | | |
|---|---|--|--|
| 326 rooms (All-inclusive) Contact: Elsa Rivadeneira Meza | Courriel: eventos@doradoplaza.com Web: www.doradoplaza.com | | |
|---|---|--|--|

18. Les réservations d'hôtel doivent être effectuées directement auprès de l'hôtel et dès que possible. Au moment d'effectuer votre réservation, l'hôtel doit être informé de votre participation aux réunions de la COPACO afin de pouvoir bénéficier du tarif spécial, s'il y a lieu. Pour des raisons de sécurité, vous devez également communiquer votre réservation d'hôtel au Bureau sous-régional de la FAO à la Barbade, à l'Officier de liaison national et à la Représentation de la FAO en Colombie. Nous vous recommandons de visiter les sites Internet des différents hôtels avant de faire votre choix, car les tarifs peuvent faire l'objet de modifications.

Officier de liaison national en Colombie

M. Carlos Borda Rodriguez
Expert en biologie marine, M.Sc.
Instituto Colombiano Agropecuario (ICA)
Bogotá D.C., Colombia
Tel/Fax: +57 1 2884800 Ext. 482
Cell: +57 310 2483952
E-mail: carlos.borda@ica.gov.co
carlosborda.rodriguez@gmail.com

Représentation de la FAO en Colombie

Bureau de la FAO
Edificio Corfinsura, Calle 72 No. 7-82
Oficina 702 7-82
Bogota, Colombie
Tél.: +57 1 3465101
Fax: +57 1 2103064
Courriel: FAO-CO@fao.org

NOTIFICATION DE VOTRE PARTICIPATION

19. N'oubliez pas de notifier votre participation au Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes à la Barbade et de nous communiquer votre adresse de courrier électronique afin de vous maintenir informé de l'organisation de la réunion.

ATELIER RÉGIONAL SUR LE MÉROU RAYÉ

20. Un Atelier régional sur le mérou rayé, coordonné par le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes (CFMC) et la COPACO, aura lieu les 20 et 21 octobre 2008, juste avant la réunion de la COPACO. L'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) et le Service national des pêches marines des Etats-Unis (NMFS) disposent de fonds limités pour parrainer la participation de certains pays. Les pays sont priés de bien vouloir effectuer leur demande de financement directement auprès du CFMC (M. Miguel Rolón, Directeur exécutif) et d'en adresser une copie au Secrétariat de la COPACO.

M. Miguel Rolón
Directeur exécutif
Conseil d'administration pour les
pêches des Caraïbes (CFMC)
268 Muñoz Rivera Ave., Suite 1108
San Juan, Puerto Rico 00918-2577
Tel: (787) 766-5926
Fax: (787) 766-6239
E-mail: miguel_rolon_cfmc@yahoo.com

21. Il est également demandé aux participants de s'assurer que les rapports nationaux sur le mérout rayé aient été préparés conformément aux lignes directrices présentées dans l'Annexe 1.

Table des matières pour les rapports nationaux sur les pêches de mérrou rayé

1 INTRODUCTION

Une brève présentation générale des pêches à l'échelon national, comprenant l'état des ressources, l'estimation des débarquements totaux, le nombre de pêcheurs et leur part du PIB. Importance socioéconomique.

2 HISTORIQUE DES PÊCHES DE [PAYS] DE MÉROU RAYÉ

2.1 *Panorama des pêches de a [pays]*

- Pêche traditionnelle ou pêche relativement récente
- Connaissances et observations à l'échelon local sur la biologie, le recrutement (concentrations, reproduction, information anecdotique, lien vers les phases lunaires, impacts de la pollution côtière)
- Distribution en tenant compte des habitats (fournir une carte)
- Etat des stocks de mérrou rayé

2.2 *Lieux et saisons de pêche*

Inclure une carte des zones de pêche et des lieux de débarquement

2.3 *Méthodes de pêche, type de bâtiment et engins de pêche*

2.4 *Importance socioéconomique des pêches de merou rayé*

Captures et effort historiques et actuels:

- Nombre de pêcheurs concernés
- Nombre de déplacements par jour/semaine
- Captures totales annuelles (poids/chiffres)
- Valeur des captures
- Commerce: indique si le mérrou rayé est utilisé pour la consommation locale, l'exportation ou les deux. Indiquer la valeur des exportations et les pays de destination.

3 Aménagement historique et actuel

3.1 *Mesures d'aménagement*

Indiquer les outils d'aménagement utilisés dans la pêche de mérrou rayé:

- Saisons/zones d'interdiction
- Quotas
- Co-aménagement
- Suivi, contrôle et surveillance (SCV)
- Réglementations/Législation en matière d'aménagement des pêches
- Etc.

3.2 *Evaluation de l'aménagement*

- Succès/échec des mesures d'aménagement mises en œuvre et raisons;
- Suggestions/recommandations pour leur amélioration;
- Evaluation des méthodes utilisées pour estimer la biomasse avant l'ouverture de la saison de pêche; indicateurs utilisés pour déterminer les quotas et si ouvrir ou ne pas ouvrir la saison
 - a. Programme de suivi durant la saison
 - b. Post-évaluation de la saison

4 BESOINS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET BRÈCHES D'INFORMATION

5 ANNEXE 1

- Plan d'aménagement des pêches de mérrou rayé

PROVISOIRE**Ordre du jour et calendrier provisoires de l'atelier sur le mérrou rayé**Point de l'ordre du jour**Lundi 20 octobre 2008**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Rapports nationaux
4. Rapport sur l'état du mérrou rayé dans la région de la COPACO (à préparer)

Mardi 21 octobre 2008 (matin)

5. Discussion de groupe
6. Réunion plénière
7. Adoption du rapport
8. Clôture de la réunion